



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES D'ASIE DU SUD

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE NEW DELHI

N° 42 – Du 18 novembre au 24 novembre 2022

En bref

Afghanistan : Première rencontre des membres du Conseil d'administration de l'*Afghanistan Trust Fund*. L'Union européenne et la Norvège allouent respectivement des dons à hauteur de 75 M EUR et 22 M USD à l'Afghanistan.

Bangladesh : La Banque centrale, Bangladesh Bank, élargit les secteurs d'activité pouvant bénéficier du *Credit Guarantee Scheme* (CGS). La Banque centrale est intervenue pour plus de 6 Mds USD sur le marché depuis le début de l'exercice budgétaire en cours.

Bhoutan : Projet de rehaussement du salaire minimum.

Inde : *Indicateurs macroéconomiques* : Publication du Bulletin de novembre de la RBI. Révision à la baisse des prévisions de croissance par l'OCDE. L'Inde, troisième économie mondiale en 2030, selon un rapport de S&P. Besoin de financement de 55 Mds USD par an sur quinze ans dans les infrastructures urbaines, selon la Banque mondiale. *Politique commerciale* : Lancement des négociations en vue d'un accord de libre-échange entre l'Inde et le Conseil de Coopération du Golfe.

Maldives : Approbation de la hausse des TVA générale et touristique.

Népal : Les revenus d'exportations d'électricité de l'entreprise publique Nepal Electricity Authority atteignent un montant de 80 M USD lors des cinq derniers mois grâce aux ventes vers l'Inde. Le dernier rapport macroéconomique et financier témoigne d'une détérioration des finances publiques népalaises.

Pakistan : Le ministre des Finances réitère ses propos rassurants sur l'absence de risque de défaut et indique que le Pakistan payera la Sukuk de 1 Md USD. La banque japonaise Nomura intègre le Pakistan parmi les sept pays faisant face à un risque élevé de crise de change. Le Baloutchistan ne semble pas en mesure de payer l'astreinte décidée par le CIRDI de 900 M USD exigible le 15 décembre à Barrick Gold. Les investisseurs étrangers ont vendu 660 M USD de Naya Pakistan certificate (NPC) d'avril à septembre 2022. Nomination du général Asim Munir au poste de chef d'état-major (COAS, Chief of Army Staff).

Sri Lanka : Nette dégradation des performances financières des entreprises publiques depuis le début de l'année 2022. Nouvelles mesures d'assouplissement des contraintes de liquidité pour les banques. Maintien des taux directeurs par la Banque centrale.

Afghanistan

Première rencontre des membres du Conseil d'administration de l'Afghanistan Trust Fund

Le lundi 21 novembre, les membres du Conseil d'administration de l'Afghanistan Trust Fund, fonds basé en Suisse, se sont réunis pour la première fois à Genève, afin de discuter des prochaines étapes concernant les 3,5 Mds USD d'actifs gelés saisis à la suite de la prise de pouvoir des Talibans à l'été 2021. Les discussions s'articulaient autour de (i) la création d'un comité consultatif afghan et de la coprésidence afghane pour le fonds (ii) la création d'un comité d'audit afin d'assurer un contrôle de la conformité (iii) des prochaines décisions d'investissement (sur les sept derniers mois, le fonds a généré un rendement de 36 M USD qu'il s'agit désormais d'allouer pour des projets humanitaires).

Pour rappel, le montant total du gel des réserves de change en dollars par les Etats-Unis est de 7 Mds USD. Cette somme a été scindée en deux parties, l'une transférée sur le fonds basé en Suisse pour l'Afghanistan. La deuxième est actuellement immobilisée dans le cadre du procès des attentats du 11 septembre 2001, en vue de la compensation aux familles des victimes de l'attentat.

Bien que les liquidités du fonds puissent être mobilisées pour le maintien de la stabilité macroéconomique du pays, le gouvernement Taliban revendique toujours le droit au transfert complet des avoirs, mettant en cause une violation du droit international.

L'Union européenne et la Norvège allouent respectivement des dons à hauteur de 75 M EUR et 22 M USD à l'Afghanistan

Dans le cadre du sommet du G20, tenu les 15 et 16 novembre derniers à Bali, la Commission européenne a annoncé une enveloppe d'aide humanitaire de quelque 75 M EUR pour l'Afghanistan. En effet, l'UE s'est engagée à allouer 210 M EUR d'aide humanitaire pour 15

pays (dont le Nigeria, la Somalie, l'Éthiopie et le Yémen) afin de lutter contre l'insécurité alimentaire. En Afghanistan, ce sont plus de 24 millions d'habitants déclarés en situation d'urgence alimentaire.

En parallèle, la Ministre norvégienne des Affaires étrangères, Anniken Huitedt, a également annoncé une enveloppe d'aide humanitaire de l'ordre de 22 M USD. Les fonds seront décaissés directement aux Nations-Unis et à la Banque mondiale, afin d'apporter un soutien d'urgence.

Selon la Banque centrale, Da Afghanistan Bank, plus de 1,5 milliard de dollars d'aide humanitaire en numéraire ont été transférés depuis l'arrivée au pouvoir des Talibans.

Bangladesh

La Banque centrale, Bangladesh Bank, élargit les secteurs d'activité pouvant bénéficier du Credit Guarantee Scheme (CGS)

Dans le cadre du système de garantie mis en place par la Banque centrale du Bangladesh, Bangladesh Bank (BB), les banques commerciales pourront désormais obtenir une garantie pour les prêts non-performants, tous secteurs confondus (service, industrie, trading) à un taux de 2%. En plus du taux d'intérêt, les banques doivent s'acquitter d'une cotisation leur permettant de bénéficier du dispositif. Grâce au programme, les banques peuvent désormais obtenir 75% des liquidités d'un prêt non-performant. La Banque centrale a introduit le programme de CGS, lors de la pandémie, pour un montant de 2000 Mds TK afin de créer un filet de sauvetage financier pour les micro, petites et moyennes entreprises en risque élevé de défaut.

Pour rappel, 9,36% du total des prêts octroyés par les banques commerciales du Bangladesh sont des prêts non-performants, soit l'équivalent de 13 Mds USD à la fin du mois de septembre. Le taux de prêt non-performant s'élève même à 23% pour les six banques détenues par l'Etat.

Le FMI, qui a récemment conclu un accord SLA avec le gouvernement du Bangladesh, à hauteur

de 4,5 Mds USD, a également recommandé de modifier le seuil des prêts non-performants afin de l'élever au niveau des normes internationales (soit un taux maximum de prêt non-performant de 3%) et ainsi d'améliorer la gestion des risques bancaires du Bangladesh.

La Banque centrale est intervenue pour plus de 6 Mds USD sur le marché depuis le début de l'exercice budgétaire en cours

Sur les cinq premiers mois de l'exercice budgétaire (1^{er} juillet au 23 novembre), la Banque centrale, Bangladesh Bank, est intervenue pour plus de 6 Mds USD sur les marchés afin d'aider les banques à régler les factures d'importation, celles-ci ayant explosé en raison de l'inflation mondiale.

Pour rappel, l'intervention de la Banque centrale sur le marché équivalait à 7,6 Mds USD sur la totalité de l'exercice précédent. Ces interventions massives en dollar ont, depuis juillet, dégradé considérablement les réserves de change qui s'établissent désormais à 34,1 Mds USD, contre 45 Mds USD l'année précédente.

En outre, le FMI a déclaré que le niveau réel de réserves de change est plutôt estimé à 27,5 Mds USD en tenant compte du fonds de développement pour les exports (fonds facilitant le financement en devises étrangères des achats d'intrants par les fabricants-exportateurs). Cela représenterait donc une couverture d'importation de seulement quatre mois (soit légèrement au dessus du seuil minimum de trois mois établi par le FMI).

Bhoutan

Projet de rehaussement du salaire minimum

Depuis 2014, le salaire minimum plafonne à hauteur de 125 NU par jour, soit l'équivalent d'1,5 EUR. En dépit de nombreuses tentatives de rehaussement, le salaire a stagné au même niveau depuis lors en raison des restrictions budgétaires imposées par l'Etat.

Le ministère du Travail et des ressources humaines a soumis au ministère des Finances une

proposition d'augmentation du salaire minimum à 460 NU par jour (presque 5 EUR), déclarant que le montant du salaire minimum actuel était trop bas compte tenu de la hausse du niveau de vie due à l'inflation galopante (6% en septembre 2022).

Inde

Indicateurs macroéconomiques

Publication du Bulletin de novembre de la RBI

[Le bulletin mensuel de la RBI pour le mois de novembre](#) souligne la résilience de l'économie indienne dans un contexte mondial de plus en plus incertain. La RBI anticipe une croissance comprise entre 6,1% et 6,3% au second trimestre de l'année budgétaire 2022-2023. La production industrielle repart à la hausse en octobre après deux mois de contraction. Les indicateurs de demande sont plus contrastés. Alors que la demande urbaine semble robuste, la demande rurale reste fragile.

L'inflation ralentit au mois d'octobre pour atteindre 6,8% contre 7,4% le mois précédent. Cette baisse est principalement imputable au ralentissement de la composante alimentaire – l'inflation sous-jacente reste élevée, à 6,0%. L'inflation rurale, estimée à 7,0%, reste légèrement supérieure à l'inflation urbaine, à 6,5% en octobre.

Sur le front externe, les exportations de marchandises chutent à leur plus bas niveau depuis 20 mois, à 29,78 Mds USD en octobre 2022. Elles baissent de 19,4% par rapport au mois de septembre, soit la plus forte contraction enregistrée depuis avril 2020, conséquence du ralentissement de l'économie mondiale. Les importations se contractent pour leur part de 11,4% par rapport au mois de septembre, à 59,69 Mds USD, leur plus bas niveau pour l'année budgétaire en cours. Au total, le déficit commercial enregistre une légère baisse par rapport au mois précédent pour s'établir à 26,9 Mds USD.

Les réserves en devises s'établissent quant à elles à 530 Mds USD au 4 novembre 2022, soit une baisse de 77,3 Mds depuis le début de l'année budgétaire (1^{er} avril 2022). Ce niveau couvre 8,6 mois d'importations, selon la RBI. Cette mobilisation des réserves a permis de contenir la dépréciation de la roupie par rapport au dollar (-2,6 % en octobre comparativement au mois de septembre).

Révision à la baisse des prévisions de croissance indienne par l'OCDE

L'OCDE a revu ses prévisions de croissance à la baisse pour l'Inde, à 6,6 % pour l'année en cours contre 6,9 % précédemment. Malgré cette baisse, l'Inde maintient son rang de deuxième économie du G20 enregistrant la plus forte croissance, après l'Arabie Saoudite.

Selon l'OCDE, l'année prochaine, l'Inde sera l'économie « majeure » enregistrant la plus forte croissance, malgré un ralentissement lié à la baisse de la demande intérieure et à celle des exportations. Ainsi, la croissance indienne est estimée à 5,7 % pour 2023 ; elle devrait ensuite repartir à la hausse, à 6,9 % en 2024.

A court terme, le ralentissement de la croissance s'explique par le ralentissement mondial, l'impact du resserrement des conditions monétaires et la probable détérioration de la qualité des actifs bancaires.

L'Inde, troisième économie mondiale en 2030, selon un rapport de S&P

Selon *S&P Global Market Intelligence*, la croissance du PIB réel de l'Inde devrait atteindre 6,3 %, en moyenne annuelle, entre 2021 et 2030, ce qui lui permettrait de devenir la troisième économie mondiale, devant le Japon et l'Allemagne.

Le rapport souligne toutefois la nécessité de mener à bien plusieurs réformes structurelles pour atteindre ces résultats, en particulier la réforme du marché du travail, la poursuite de la libéralisation commerciale et financière et l'investissement dans les infrastructures et le capital humain. Il souligne également que les syndicats représentent aujourd'hui le principal facteur susceptible de compromettre la

réalisation de ces réformes, en raison des millions de salariés syndiqués dans les secteurs mis en avant pour la libéralisation.

Le rapport insiste également sur la nécessité de conduire une politique économique qui rendra l'Inde structurellement plus autonome. Cela répond à trois objectifs : réduire la dépendance aux importations, offrir à la main-d'œuvre des opportunités d'emplois appropriées et faciliter les modalités d'accès au marché des investisseurs nationaux et étrangers.

Besoin de financement de 55 Mds USD par an sur quinze ans dans les infrastructures urbaines, selon la Banque mondiale

L'Inde devra investir 840 Mds USD au cours des quinze prochaines années pour moderniser ses infrastructures urbaines si elle veut répondre efficacement aux besoins de sa population urbaine en forte croissance, selon un nouveau [rapport de la Banque mondiale](#).

Le rapport souligne la nécessité d'améliorer les modalités de financement des administrations locales et de mieux impliquer le secteur privé dans la mise en œuvre des projets, alors que seulement 5 % des besoins en infrastructures des villes indiennes sont actuellement financés par des sources privées.

A ce jour, le gouvernement central et les États financent plus de 75 % des infrastructures urbaines, tandis que les organismes locaux urbains en financent 15 % grâce à leurs excédents de recettes.

D'ici à 2036, pas moins de 600 millions de personnes vivront dans les villes indiennes, soit 40 % de la population, selon le rapport, qui souligne la perspective de pressions supplémentaires sur les infrastructures et les services urbains, déjà mis à rude épreuve. Il convient de noter que ce chiffre cité par la Banque mondiale de 40% est un minorant, dans la mesure où le dernier recensement qui remonte à 2011, faisait état d'une population urbaine s'inscrivant déjà à 31% du total.

Politique commerciale

Lancement des négociations en vue d'un accord de libre-échange entre l'Inde et le Conseil de Coopération du Golfe

L'Inde et le Conseil de coopération du Golfe (CCG) devraient lancer le 24 novembre des négociations en vue d'un accord de libre-échange. Le CCG rassemble six pays de la région du Golfe : l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Qatar, le Koweït, Oman et Bahreïn. Un accord de partenariat économique global (CEPA) entre l'Inde et les Emirats Arabes Unis est déjà en vigueur depuis le 1^{er} mai 2022.

L'Inde importe principalement du pétrole brut et du gaz naturel des pays du Golfe et exporte vers ces pays des perles, des pierres précieuses et semi-précieuses, des métaux, des bijoux, des machines électriques, du fer et de l'acier, et des produits chimiques. Les exportations de l'Inde vers le CCG ont augmenté de 58,3 % pour atteindre environ 44 Mds USD en 2021-22 contre 27,8 Mds USD en 2020-21, selon les données du ministère du Commerce. La part de ces six pays dans les exportations totales de l'Inde est passée à 10,4 % en 2021-22 contre 9,51 % en 2020-21.

De même, les importations ont augmenté de 85,8 % pour atteindre 110,7 Mds USD, contre 59,6 Mds USD en 2020-21. La part des membres du CCG dans les importations totales de l'Inde a ainsi augmenté à 18 % en 2021-22, contre 15,5 % en 2020-21. Au total, le commerce bilatéral atteint 154,7 Mds USD en 2021-22, contre 87,4 Mds USD l'année précédente.

Outre le commerce, les pays du Golfe accueillent une population indienne importante. Sur les quelque 32 millions d'Indiens non-résidents, près de la moitié travaillerait dans les pays du Golfe. Les envois de fonds de la diaspora indienne contribuent positivement à la balance des paiements ; selon le FMI, ils devraient s'établir à 87,8 Mds USD sur l'année budgétaire en cours.

Maldives

Approbation de la hausse des TVA générale et touristique

Le Parlement maldivien a approuvé (55 pour, 26 contre) le 16 novembre l'amendement au *Goods and Services Tax Act* permettant de rehausser la TVA générale de 6 à 8% et la TVA touristique de 12 à 16% à partir du 1^{er} janvier 2023.

Entre janvier et octobre, la GST et la TGST ont compté pour 35,5% (11,5% et 24,0% respectivement) des recettes publiques maldiviennes, soit 525 M USD. Le gouvernement entend ainsi augmenter les recettes associées de 200 M USD l'année prochaine avec la mise en œuvre de la mesure, ce qui représenterait 3,1% du PIB projeté par le FMI en 2023 et correspondrait à l'estimation haute de l'impact de cette mesure par le Fonds. Le déficit budgétaire maldivien, structurel, est ainsi projeté par celui-ci à 16,4% du PIB en 2022, puis 12,0% en 2023.

La mesure, qui est la principale annonce du ministère des Finances maldivien visant à augmenter les recettes publiques, était contestée en particulier par l'industrie touristique qui craint une perte de compétitivité, mais aussi par l'opposition et par la faction du Maldivian Democratic Party, le parti au pouvoir, soutenant l'ancien président Nasheed.

Népal

Les revenus d'exportations d'électricité de l'entreprise publique Nepal Electricity Authority atteignent un montant de 80 M USD lors des cinq derniers mois grâce aux ventes vers l'Inde

L'entreprise publique, Nepal Electricity Authority (NEA), annonce avoir réalisé, en cinq mois et demi, un revenu net équivalent à 80 M USD en négociant quelque 1,26 milliard d'unités d'électricité excédentaire, liées à la mousson, sur le marché indien de l'énergie.

La devise utilisée pour les échanges commerciaux avec l'Inde étant la roupie indienne, il s'agit de

quelque 6,49 Mds INR de flux venus alimenter les réserves de change népalaises grâce à la vente d'électricité. En outre, ces revenus permettent d'alléger le déficit commercial entre l'Inde et le Népal. Pour rappel, la balance des paiements népalaise témoigne d'un déficit commercial avec l'Inde de 1,6 Md USD pendant les trois premiers mois de l'exercice en cours.

Le dernier rapport macroéconomique et financier témoigne d'une détérioration des finances publiques népalaises

Le dernier rapport macroéconomique et financier, publié par la Banque centrale népalaise (Nepal Rastra Bank), le 16 novembre dernier, fait part d'un état des finances publiques népalaise dégradé au regard des trois premiers mois (mi-juillet à mi-octobre) de l'exercice budgétaire en cours.

En effet, les dépenses totales du gouvernement s'élèvent à hauteur de 2,15 Mds USD, soit une augmentation de 18,6% en g.a, contre un niveau de recettes de 1,6 Md USD sur la période sous revue, correspondant à une baisse de 18,2% en glissement annuel. La hausse des dépenses incompressibles (+25% en g.a) conjuguée à la baisse des recettes fiscales (-17,3% en g.a) et non-fiscales (-26% en g.a) ont contribué à l'établissement d'un déficit budgétaire de l'ordre de 513 M USD sur les trois premiers mois de l'exercice (contre 143 M USD d'excédent fiscal l'année précédente).

Pakistan

Le ministre des Finances réitère ses propos rassurants sur l'absence de risque de défaut et indique que le Pakistan payera la Sukuk de 1 Md USD

M. Dar a récemment indiqué lors d'une allocution télévisée qu'en dépit des rumeurs, le Pakistan serait en mesure de rembourser la Sukuk qui arrive à échéance le 5 décembre et que des soutiens financiers (aides saoudienne ou chinoise) donneraient des moyens supplémentaires au cours des quinze prochains

jours. La presse se fait l'écho du discours de hauts-fonctionnaires qui critiquent la pertinence des CDS comme mesure du risque de défaut.

D'après M. Dar, le Pakistan avait pris une décision catégorique de ne pas avoir recours au Club de Paris pour restructurer sa dette.

Le risque de non-paiement de la dette pakistanaise mesuré par le swap sur défaillance de crédit (CDS) à 5 ans était passé de 52,8 % au milieu du mois d'octobre dernier à 64,2 % au début novembre pour finir mardi 22 novembre à 92,53 %.

La banque japonaise Nomura intègre le Pakistan parmi les 7 pays faisant face à un risque élevé de crise de change

Nomura a mis en exergue le fait que son système « Damoclès » avait identifié sept pays - Égypte, Roumanie, Sri Lanka, Turquie, République tchèque, Pakistan et Brésil (ex aequo avec la Hongrie) - ayant dépassé l'indice 100 ; cet indice est assorti d'une probabilité de 64 % de faire face à une crise de change dans les douze mois suivants. Le Pakistan se situe depuis fin octobre à l'indice 120 de Damoclès, soit une probabilité de 75% de faire face à une crise de change, un niveau comparable à la situation qu'il avait connue après le début de la crise asiatique en 1997.

Le Baloutchistan ne semble pas en mesure de payer l'astreinte décidée par le CIRDI de 900 M USD exigible le 15 décembre à « Barrick Gold »

Une bataille juridique de près de dix ans avait confronté la province du Baloutchistan avec l'investisseur Barrick Gold qui s'était engagé contractuellement à investir 4,5 Mds USD dans la province. La province avait annulé la concession obtenue par Barrick Gold, aux motifs que la concession minière n'avait pas été obtenue de façon régulière (le Baloutchistan avançait qu'il y avait eu corruption de fonctionnaires). Les faits de corruption n'ayant pas été démontrés, l'ensemble des préjudices subis par l'investisseur avaient été fixés à la Cour d'arbitrage de la CCI de Genève à 6 Mds USD, auxquels s'ajoutaient un passif supplémentaire estimé à 2 Mds USD et des intérêts estimés à plus de 700 M USD. En mars

dernier, l'arbitrage international du CIRDI avait aidé le Baloutchistan à trouver un compromis avec Barrick Gold en payant 900 M USD d'ici le 15 décembre 2022. Selon l'avocat de la société minière canadienne, ni le Baloutchistan ni l'Etat fédéral n'ont provisionné l'astreinte de 900 M USD dans leurs lois de finances.

Après les inondations catastrophiques, ni la province ni l'Etat fédéral ne semblent avoir la capacité administrative ou les fonds pour répondre à cet engagement. Cette affaire vient encore compliquer la gestion des liquidités pakistanaises en cette fin d'année : le Pakistan se retrouve à devoir rembourser en décembre non seulement une sukuk de 1 Md USD mais aussi une astreinte de 900 M USD.

Les investisseurs étrangers ont vendu 660 M USD de Naya Pakistan certificates (NPC) d'avril à septembre 2022

Selon la Banque centrale (SBP), les émissions de NPC avaient atteint leur sommet le 31 mars 2022 (1,4 Md USD) et d'avril à septembre, mais le changement de gouvernement en avril a créé de l'incertitude et les entrées ont chuté à seulement 763 M USD le 30 septembre.

Nomination du général Asim Munir au poste de chef d'état-major (COAS, Chief of Army Staff)

M. Munir a notamment occupé le poste de chef de l'agence de renseignement en 2018, et il a été remplacé huit mois après sa prise de fonction, en raison de désaccords avec le Premier ministre de l'époque, Imran Khan.

Sri Lanka

Nette dégradation des performances financières des entreprises publiques depuis le début de l'année 2022

Le *Fiscal Management Report 2023* publié par le ministère des Finances en préparation du budget revient sur la performance des 52 principales entreprises publiques (SOEs) du pays : entre janvier et août, leurs pertes s'établissent à 726,9

Mds LKR (1,9 Md EUR ; contre 87,1 Mds LKR sur l'année 2021), notamment tirées par la hausse non compensée des prix internationaux de l'énergie, dont l'effet a été accru par la dépréciation de la roupie.

31 SOEs enregistrent un profit avant impôts de 134,9 Mds LKR (351 MEUR). Les SOEs les plus profitables sont ainsi la Sri Lanka Ports Authority (31,2 Mds LKR entre janvier et juillet), la Bank of Ceylon (27,0 Mds LKR) et l'Employees' Trust Fund Board (26,8 Mds LKR). 21 SOEs enregistrent une perte nette de 861,7 Mds LKR (2,2 Mds EUR), concentrée à 99% sur trois entreprises structurellement déficitaires : Ceylon Petroleum Corporation (632,0 Mds LKR), Sri Lankan Airlines (113,8 Mds LKR), Ceylon Electricity Board (108,7 Mds LKR de janvier à septembre). Ces deux dernières sont de plus lourdement endettées auprès de la première, malgré un soutien ponctuel de l'Etat sri lankais, ce qui a aussi nui aux investissements dans le secteur énergétique.

Les recettes pour l'Etat associées à ces 52 SOEs sous forme de prélèvements et dividendes ont chuté à 17,8 Mds LKR sur les huit premiers mois de l'année (contre 30,6 Mds LKR en 2021), du fait de la contraction de l'économie.

Le rapport soulève les risques pour le budget de l'Etat associés aux dettes garanties des principales SOEs ainsi que les risques que cet endettement fait peser sur le système financier, les deux principales banques publiques (Bank of Ceylon et People's Bank), qui sont aussi les principales banques du pays, ayant largement prêté aux entreprises publiques. Le rapport en appelle à une stratégie rapide de restructuration des bilans des entreprises publiques clés, qui a été entamée par les autorités à travers plusieurs mesures (augmentation des tarifs réglementés de l'énergie et de l'eau, nomination d'une unité spéciale dédiée à la réforme des SOEs par le Conseil des ministres, circulaire visant à la rationalisation des dépenses, adoption d'une loi de libéralisation du marché de l'énergie pour permettre l'entrée d'autres acteurs au-delà du duopole CPC/Lanka IOC et appel à expression d'intérêts auprès de fournisseurs alternatifs, annonce de restructuration de six SOEs dont Sri Lankan Airlines, etc.). Ces mesures s'inscrivent

notamment dans le cadre des actions préalables au programme FMI.

Nouvelles mesures d'assouplissement des contraintes de liquidité pour les banques

Dans une directive publiée le 18 novembre, la Banque centrale sri lankaise (CBSL) a assoupli la réglementation prudentielle visant la détention d'actifs liquides par les banques sri lankaises, par l'adoption de deux mesures :

i. La possibilité pour les banques commerciales de combiner les actifs liquides de leurs unités *offshore* (OBU) et domestiques (DBU) pour satisfaire un ratio d'actifs liquides statutaire (SLAR) consolidé, fixé à 20% du total de leurs passifs nets de leurs engagements auprès de la Banque centrale et de leurs actionnaires. Les banques commerciales devaient auparavant assurer séparément la satisfaction de ce ratio pour leurs OBU et DBU ; elles doivent néanmoins toujours maintenir une comptabilité séparée en la matière. Le SLAR, fixé par le Conseil monétaire de la CBSL, doit par ailleurs réglementairement être compris entre 20 et 40% : le taux retenu correspond donc au taux minimum applicable.

ii. La prolongation jusqu'à fin décembre 2022 de l'autorisation donnée aux banques commerciales et banques spécialisées de pouvoir réduire leur ratio de liquidité à un mois (LCR) et leur ratio structurel de liquidités à un an (NSFR) jusqu'à 90%. Cette mesure « de court terme », initialement décidée fin mai pour la période courant jusqu'à fin septembre 2022, représente une déviation par rapport aux accords de Bâle III, qui ont créé ces deux ratios et stipulent qu'ils doivent dépasser 100%. La CBSL demande ainsi en contrepartie aux banques une supervision et des informations renforcées.

Cette décision s'inscrit dans le cadre d'une série de décisions prises par la CBSL qui visent à réduire la pression sur les établissements bancaires sri lankais, notamment exposés à des contraintes d'accès aux liquidités et à l'augmentation des créances douteuses suite à la hausse des taux directeurs et à la crise économique qui frappe le pays. Le Conseil des ministres a par ailleurs cette semaine annoncé

une future loi (*Banking (Special Provisions) Act*) visant à mettre en place un mécanisme de résolution et liquidation bancaire, en supplément à la révision en cours du Banking Act qui s'inscrit dans le cadre de la nécessité soulevée par le FMI et la Banque mondiale de renforcer la stabilité financière du système bancaire sri lankais.

Maintien des taux directeurs par la Banque centrale

Dans une décision attendue, le Conseil monétaire de la Banque centrale sri lankaise (CBSL) a choisi le 23 novembre de maintenir le taux de rémunération des dépôts (Standing Deposit Facility Rate, SDFR) et le taux de refinancement (Standing Lending Facility Rate, SLFR) à 14,50% et 15,50% respectivement, ainsi que le ratio de réserves réglementaires des banques (Statutory Reserve Ratio, SRR) à 4,00%. La CBSL constate la réalisation de sa prévision : après une hausse continue depuis 2021 et un pic en septembre 2022, l'inflation et l'inflation sous-jacente ont entamé une baisse en octobre. La CBSL s'attend à ce que cette baisse se poursuive sous l'effet d'une faible demande agrégée, une amélioration des conditions d'approvisionnement, la baisse des prix internationaux de l'énergie et des produits alimentaires, et un effet de base favorable. Elle estime néanmoins encore nécessaire de maintenir une politique monétaire jugée restrictive pour contenir toute pression inflationniste liée à la demande dans l'économie, tout en contribuant à renforcer davantage les anticipations des agents en matière de désinflation, ce qui lui permettra de piloter l'inflation effective vers le niveau qu'elle se donne pour cible (de 4 à 6 %) d'ici fin 2023. La CBSL s'inquiète néanmoins du maintien des taux de marché (notamment les taux de rémunération des dépôts et taux d'intérêt des prêts à court terme) à un niveau jugé disproportionné et se réserve la possibilité de prendre des mesures administratives correctrices à l'avenir.

Notation des obligations souveraines à long terme par les principales agences et notes-pays Coface

	Moody's		Standard & Poor's		Fitch		Coface	
	Note-pays	Perspective	Note	Perspective	Note	Perspective	Risque-pays	Climat des affaires
Inde	Baa3	Stable	BBB-	Stable	BBB-	Stable	C	A4
Bangladesh	Ba3	Stable	BB-	Stable	BB-	Stable	C	C
Pakistan	B3	Négative	B-	Négative	B-	Négative	D	C
Sri Lanka	Ca	Stable	SD	Négative	RD	-	D	B
Maldives	Caa1	Stable	-	-	B-	Stable	C	C

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Responsable de la publication : Service économique régional de New Delhi
Avec le concours des Services économiques du Bangladesh, Pakistan et Sri Lanka

Pour s'abonner : david.karmouni@dgtresor.gouv.fr

Crédits photo : © DG Trésor